Image not found or type unknown

hériter d'un terrain à l'étranger

Par **sisi07**, le **14/12/2011** à **11:05**

bonjour, ma belle mère a hérité d'un terrain en Sardaigne. Elle a essayé de contacter le consulat en France et en Sardaigne tout deux disent que ce ne sont pas leur problème. Que faut il faire, aller en Sardaigne pour signer des documents chez un notaire ou existe t il des notaires en France spécialisés dans les successions en europe qui pourraient régler le problème sans ce déplacer ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés